



Commune de Meroux-Moval

Compte-rendu du Conseil Municipal du jeudi 15 février 2024

Le conseil municipal de Meroux-Moval s'est réuni, en séance ordinaire, le jeudi 15 février 2024, à 20 h salle Michel BROUQUE.

Membres présents : Victor CABETE, Noémie DUBOST, Alain DUVERNOIS, Jean-Pierre GODEAU, Stéphane GUYOD, Christophe HENNY, Guy JACQUES, Michel LEBEUF, Brigitte MAGNIN, Sandrine MAGRIS, Agnès PARROT, Jessica RICHERT, Jean-Marc TOCHON, Rémi TOCHON et Jean-Marc WULLENS.

Membres excusés : Emmanuelle BOHL (procuration à Noémie DUBOST), Marie MINGARDO (procuration à Alain DUVERNOIS).

Membre absente : Nathalie BESSE, Emmanuel CABETE.

Le correspondant de l'Est Républicain assiste à cette réunion.

3 personnes assistent au conseil dans les rangs du public.

Secrétaire de séance : Alain DUVERNOIS

Le compte-rendu de la séance du 7 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

Les délibérations prises lors de la séance du 7 décembre 2023 figurent dans le compte-rendu du conseil.

L'ordre du jour appelle l'examen des questions suivantes :

1) Délibérations

a) ZAEnR :

La période de concertation du dossier concernant la proposition des **Zones d'Accélération de production d'Energie Renouvelable** s'est achevée comme prévu le 27 janvier 2024.

Pas de remarque particulière ; un seul ajout a été effectué dans la rubrique « Photovoltaïque au sol » ⇒ Une zone Agrivoltaïsme sur une exploitation au lieu dit Les Champs de Chevaux (parcelles ZE 384, 65, 66, 67 et ZE 308).

Vote à l'unanimité des membres du conseil pour la validation de l'identification des ces zones sur la commune.

b) Demandes de subventions : deux projets sont concernés.

1. **PumpTrack** : projet sur lequel travaillent les membres du Conseil Municipal Jeunes ; l'aboutissement est l'installation d'un circuit sportif pour les vélos, skates, trottinettes et rollers (lieu envisagé = proche du Fort – au dessus des « Archers »). Ils sont aidés dans les étapes de constitution du dossier par des membres du Conseil Municipal Adultes. Monter un tel projet est aussi une action pédagogique et notamment en termes de faisabilité, demande de subventions...

Coût prévisionnel 72 988,20€ HT – demandes de subvention maximale de 80% réparties comme suit : DETR 30%, Région 20%, CAF 10% et ANS 20%.

Dans l'hypothèse du maximum obtenu, les subventions représenteraient 58 388€ et par conséquent un reste à charge pour la commune de 14 600€.

Vote **à l'unanimité** des membres du conseil pour lancer les demandes de subventions.

2. **« Circulation douce »** : L'objectif est de pouvoir relier la "Piste cyclable du Stratégique" à la "FrancoVéloSuisse" par un itinéraire cyclable traversant Meroux-Moval. Etude du schéma de circulation pour un coût de 4500€ qui pourrait être subventionnée par la DSIL à hauteur de 80% (soit 3600€).

Vote **à l'unanimité** des membres du conseil pour lancer la demande de subvention

c) Lancement marché MOE " Ilot Centre Village "

Avec pour objectif l'amélioration des capacités d'accueil des enfants (restauration scolaire, accueil des ados ...) et des associations et/ou activités de la commune, une réflexion a été conduite avec Grand Belfort par l'intermédiaire de M. BINOUX-REMY de l'aide aux communes et en collaboration avec l'agence d'urbanisme en définissant les besoins (locaux, surfaces, liens avec l'existant). Une esquisse d'aménagement a été réalisée sur le secteur (ex- ferme BEHRA / place de la mairie).

Le choix de plusieurs phases est retenu afin de rendre possible le démarrage du projet "Salle Communale à l'Ouvrage" également.

Le dispositif d'aide aux communes mis en place par le Grand Belfort est un atout supplémentaire.

Un échéancier est mis en place afin de permettre le démarrage des travaux pour la 1^{ère} phase début 2025. La première étape est le lancement du marché de Maîtrise d'Œuvre.

Vote **à l'unanimité** des membres du conseil pour le lancement de la consultation MOE

d) Ouverture anticipée des dépenses d'investissement

Il s'agit d'autoriser les dépenses d'investissement à hauteur de 25% (hors restes à réaliser déjà budgétés en 2023) avant le vote du budget 2024. Le montant autorisé est de 138851€.

Vote **à l'unanimité** des membres du conseil pour l'ouverture anticipée des dépenses d'investissement.

e) Dénomination de rue

La voie de circulation sur le "Stratégique" (du carrefour avec la RD23 vers le hameau de Leupe) n'a jamais fait l'objet d'une délibération en tant que dénomination de rue sur la portion Communale de Meroux-Moval.

Cela pose un problème en terme de localisation (secours, livraison colis, courrier...)

Il est proposé de nommer cette voie de circulation "Chemin de Leupe".

La numérotation des lots et habitations sera effectuée ensuite par arrêté du Maire.

Vote à l'unanimité des membres du conseil pour la dénomination de rue.

f) Définition de l'intérêt communautaire - GBCA

La définition de l'intérêt communautaire évolue, le Conseil Communautaire de Grand Belfort Communauté d'Agglomération a pris une délibération pour ces modifications.

Trois domaines sont notamment concernés :

- Le transfert du camping municipal de l'étang des forges à Grand Belfort
- La restitution du stade Roger Serzian à la Ville de Belfort
- Les communes membres du Grand Belfort et adhérant au syndicat de la piscine d'Etueffont ne pourront maintenir leur participation au syndicat et seront rattachées à la Piscine Pannoux (à la fin de l'année scolaire 23-24).

Il est demandé d'approuver par voie de délibération concordante avec la délibération adoptée par le Conseil communautaire de GBCA, en sa séance du 14 décembre 2023, les transferts de compétence évoqués.

Vote à l'unanimité des membres du conseil pour l'approbation des transferts de compétence.

g) Adhésion au service de remplacement – CDG90

La commune a déjà utilisé ce service de remplacement avec satisfaction. L'intérêt est reconnu. Il n'y a pas de notion d'engagement, simplement des frais de gestion à l'utilisation du service de 8.5% des salaires bruts ; il s'agit d'un renouvellement d'adhésion pour notre commune.

Vote à l'unanimité des membres du conseil pour l'adhésion au service de remplacement du CDG90

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 35

La parole est donnée au public :

Simone HOUILLON :

1. Retour sur les résultats du Téléthon 2023

- Recettes = 5631,90€ (record pour Meroux-Moval)
- 2^{ème} position sur le Territoire de Belfort (juste derrière DELLE avec 5702€)